

Jean-Brummel NGUYEN
JB Studio Graphique
Entreprise Individuel
36 rue du Capitoul
31140 Aucamville
N° Siret 51831844900049

Dernière modification des Conditions Générales de Vente au 01/2025

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de création graphique, de communication visuelle, de vidéo et de photographie proposées par Jean-Brummel NGUYEN JB Studio Graphique, entreprise individuelle assujettie à la TVA, immatriculée sous le numéro 51831844900049 et dont le siège social est situé au 36 rue du Capitoul 31140 Aucamville.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

2. Devis et commande

2.1. Toute prestation fait l'objet d'un devis détaillé précisant la nature des services, les tarifs et les modalités de paiement.

2.2. La signature du devis, accompagnée de la mention "Bon pour accord", engage le client et vaut acceptation des présentes CGV.

3. Tarifs et paiement

3.1. Les prix sont exprimés en euros et sont soumis à la TVA au taux en vigueur.

3.2. Les paiements s'effectuent par virement bancaire ou tout autre moyen mentionné sur le devis.

3.3. Sauf mention contraire, les factures sont payables à réception et au plus tard sous **7 jours**.

3.4. En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées au taux légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de **40 €**, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

4. Modifications et corrections

4.1. Toute demande de modification en cours de projet peut entraîner un ajustement tarifaire.

4.2. Un certain nombre d'allers-retours pour corrections est inclus dans le devis (par défaut, **2 séries de modifications**). Au-delà, toute correction supplémentaire fera l'objet d'une facturation.

5. Propriété intellectuelle et droits d'utilisation

5.1. Créations graphiques

5.1.1. Tant que la prestation n'est pas intégralement réglée, les créations restent la propriété exclusive du prestataire.

5.1.2. Une fois le paiement total effectué, le client dispose des droits d'utilisation définis dans le devis ou le contrat.

5.1.3. Le prestataire se réserve le droit d'afficher les créations réalisées dans son portfolio ou à des fins de communication, sauf opposition écrite du client.

5.2. Vidéo set Photographies

5.2.1. Les vidéos et photographies restent la propriété intellectuelle du prestataire, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

5.2.2. Sauf mention contraire, la cession des droits d'utilisation est définie dans le devis et peut être limitée dans le temps, le support et la diffusion.

5.2.3. Toute utilisation des photographies doit être accompagnée du crédit suivant : Jean-Brummel NGUYEN ou JB Studio Graphique ou selon la mention spécifiée dans le devis.

5.2.4. Toute modification, recadrage ou retouche des photographies sans accord écrit du prestataire est interdite.

6. Responsabilité

6.1. Le prestataire s'engage à fournir un travail conforme au devis et aux standards professionnels.

6.2. Le client est responsable des contenus fournis (textes, images) et garantit qu'il détient les droits nécessaires à leur exploitation.

6.3. Le prestataire ne peut être tenu responsable des modifications apportées par des tiers après la livraison des fichiers.

7. Annulation et résiliation

7.1. En cas d'annulation du projet par le client, les travaux déjà réalisés restent dus.

7.2. En cas de force majeure, chaque partie peut suspendre ou annuler le contrat sans indemnités, sous réserve d'en informer l'autre partie.

8. Litiges et droit applicable

8.1. En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée.

8.2. À défaut d'accord, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du lieu d'immatriculation du prestataire.